



## RECONCILIATION NATIONALE



## Indemnisation

## Le HCRRUN donne rendez-vous à une nouvelle vague de victimes

À partir du mardi 29 octobre 2024, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) va lancer une nouvelle session d'indemnisation. L'activité se tiendra jusqu'au 31 octobre 2024. Elle concerne les victimes non vulnérables de la région Maritime.

PAGE 3

## POLITIQUE



## Assemblée nationale

## Finalisation de la formation du groupe d'amitié Togo-Egypte

Le vendredi 25 octobre 2024, le président de l'Assemblée nationale Kodjo Adédzé a eu un entretien avec Ahmed Mohamed Eid Moustapha, nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Egypte au Togo. Les échanges entre les deux personnalités ont porté essentiellement ...

PAGE 3

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

## Technologies émergentes

## La 10ème édition du Forum sur la gouvernance de l'Internet au Togo axée sur l'Intelligence artificielle

Si l'Afrique a raté la révolution industrielle, elle ne doit pas rater la révolution numérique, encore moins celle de l'intelligence artificielle ...

PAGE 5

## Commonwealth

## Les félicitations du Togo à l'honorable Shirley Ayokor Botchwey

Le 27ème Sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM) a eu lieu en fin de semaine dernière à Apia aux Îles Samoa en Océanie sous le thème, « un avenir commun résilient : transformer notre richesse commune ». La cérémonie d'ouverture a été présidée par le roi Charles III d'Angleterre ...



PAGE 3



## Panel de haut niveau à Washington / Egalité genre

## Les initiatives de Faure Gnassingbé évoquées par Sandra Johnson

Poumon de l'économie informelle, les femmes jouent un rôle essentiel dans le tissu social ouest-africain. Visionnaire et audacieux en matière de promotion du genre, le Togo grâce à la politique ...

PAGE 4

## DERNIERES HEURES

### Taxe professionnelle unique: l'OTR passe au contrôle

Les contrôles relatifs au paiement de la Taxe professionnelle unique (TPU) des transporteurs routiers vont débiter le vendredi 1er novembre prochain sur tout le territoire. L'annonce a été faite par l'Office togolais des recettes (OTR), via un communiqué.

La perception de cette taxe « se poursuit au titre du troisième trimestre 2024, conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales », a précisé le fisc. Communément appelée "trimestre", elle se calcule sur une base forfaitairement déterminée et sur le chiffre d'affaires estimé par l'administration fiscale.

Pour rappel, l'OTR a défini des grilles tarifaires selon le poids économique de chaque catégorie de véhicule, notamment le nombre de places et le tonnage. L'objectif est de préserver l'équité dans le paiement de la TPU.

## PURS

## 14 871 citoyens des Savanes bénéficient des jugements supplétifs transcrits

Première pièce d'identité, l'acte de naissance est un document qui permet aux citoyens d'avoir accès aux services sociaux de bases et opportunités offertes par l'Etat et les institutions financières. La Coordination générale du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) a permis à 14 871 bénéficiaires de la région des Savanes d'obtenir des jugements supplétifs transcrits ...



PAGE 8

	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Technologies émergentes  <b>La 10ème édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Togo axée sur l'Intelligence artificielle</b></p>  <p><b>P 5</b></p>	<p>Agriculture togolaise  <b>La portée d'une production diversifiée</b></p>  <p><b>P 6&amp;7</b></p>	<p>Tournoi Ufoa B  <b>Éperviers juniors, rêves brisés</b></p>  <p><b>P 10</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Une passion de jeunesse devenue une voie de réussite

**Agossa Akossiwa a toujours su que la coiffure était sa vocation. Née à Atakpamé, elle passait son temps à tresser les cheveux de ses amies. « Depuis que je suis petite, j'ai jamais passer des heures à tresser les cheveux, c'était plus qu'un passe-temps pour moi, c'était une passion », se souvient-elle. Malgré l'enthousiasme de ses parents à la voir réussir à l'école, les difficultés financières de la famille ont rendu sa scolarité incertaine. Après l'obtention de son Certificat d'Études, elle décide de quitter l'école pour se lancer dans une formation en tresses et coiffure à Atakpamé, rêvant de transformer sa passion en métier.**

Mais au cours de sa formation, un événement inattendu bouleverse ses plans : elle tombe enceinte. Cette nouvelle est mal accueillie par ses parents, qui espéraient qu'elle se concentre sur son apprentissage pour garantir un avenir plus stable. « Ils étaient furieux, ils pensaient que je venais de ruiner mon avenir et que je n'aurais plus aucune chance de réussir », raconte Akossiwa, avec une pointe de tristesse dans la voix. Malgré cette déception familiale, elle refuse de baisser les bras.

Déterminée à prouver qu'elle pouvait surmonter cette épreuve, elle poursuit sa formation avec rigueur et finit par obtenir son diplôme, avant de rejoindre le père de son enfant et de se marier.

### Une quête d'indépendance grâce à l'inclusion financière

Avec le soutien de son mari, Agossa Akossiwa ouvre son premier atelier de coiffure. L'espace était petit et les moyens limités, mais c'était pour elle le point de départ d'un rêve. « Mon mari m'a aidée à ouvrir l'atelier, et je lui en suis reconnaissante. Mais je savais que si je voulais vraiment développer mon activité, je devais aller au-delà de cet espace modeste », confie-t-elle. Malgré les premières difficultés pour attirer une clientèle régulière, elle gardait en tête son objectif de faire grandir son salon.

Un jour, au cours d'une discussion avec une cliente, Akossiwa découvre le FNFI et ses produits financiers, dont AJSEF (Accès des Jeunes aux

Services Financiers), spécialement destiné aux jeunes artisans en fin d'apprentissage ou déjà en activité. Cette opportunité tombe à point nommé. « J'ai vu une chance de renforcer mon atelier, de le rendre plus moderne et plus accueillant pour mes clientes », explique-t-elle avec enthousiasme.



Agossa Akossiwa

Elle se lance dans les démarches et parvient à obtenir un premier prêt de 150 000 FCFA. Cet argent lui permet de moderniser son atelier, d'acheter un séchoir professionnel et d'autres accessoires indispensables pour offrir un service de qualité. « Ce financement a changé la donne pour moi. J'ai pu améliorer l'accueil de mes clientes et leur offrir un meilleur service. » Forte de sa régularité

dans les remboursements, Akossiwa accède ensuite au second cycle du produit AJSEF, bénéficiant cette fois d'un prêt de 250 000 FCFA. Avec ces fonds supplémentaires, elle décide de diversifier ses activités en se lançant dans la vente d'ustensiles en plastique. « Je me suis dit que si mes clientes

pouvaient trouver d'autres produits dans mon salon, elles viendraient plus souvent et je pourrais élargir mon commerce », raconte-t-elle. Cette diversification lui permet d'augmenter ses revenus et de stabiliser davantage sa situation financière.

### Une résilience qui transforme le quotidien

Cet apport financier n'a pas seulement transformé son atelier,

mais a aussi renforcé sa confiance en elle. Avec des moyens accrus et une vision plus claire de son avenir, Akossiwa se sent désormais capable de relever de nouveaux défis. « La grossesse aurait pu me freiner, mais elle m'a plutôt rendue plus forte. J'ai compris que je pouvais surmonter n'importe quelle épreuve si je restais déterminée », affirme-t-elle avec fierté. Malgré les moments de doute, elle a su trouver la force de continuer et de construire un avenir meilleur pour elle et sa famille.

Malgré son relatif succès, Akossiwa ne compte pas s'arrêter là. Son ambition est de créer un espace encore plus grand, où elle pourrait former de jeunes filles à la coiffure et les aider à développer leurs compétences. « Je veux être une source d'inspiration pour celles qui, comme moi, ont dû faire face à des obstacles, mais qui ont la volonté de réussir », partage-t-elle, le regard tourné vers l'avenir. Grâce à l'inclusion financière et à sa persévérance, Akossiwa a su transformer un simple rêve en une réalité prospère.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
 N° TG\_LOM 2015 B 1045  
 BP : 30117 Lomé - Togo  
 Tél : (+228) 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail : atogomatin@gmail.com  
 Site web: www.togomatin.tg  
 Tw: @togomatin1  
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
 Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :  
 Rachidou Zakari

Responsable web:  
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
 Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
 Edem Dadzie  
 Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
 et commerciale:  
 AMAH Essognim

Graphiste:  
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
 Tirage : (2000 exemplaires)

## Indemnisation

## Le HCRRUN donne rendez-vous à une nouvelle vague de victimes

À partir du mardi 29 octobre 2024, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) va lancer une nouvelle session d'indemnisation. L'activité se tiendra jusqu'au 31 octobre 2024. Elle concerne les victimes non vulnérables de la région Maritime.



Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN

Les opérations se dérouleront au siège du HCRRUN et prendront en compte les populations des préfectures dont les noms suivent : Avé, Bas-Mono, Lacs, Yoto, Vo, Zio, Golfe et Agoe-Nyivé. Les victimes, dont la liste est publiée sur

le site web de l'institution et affichée dans les bureaux des mairies et préfectures impliquées, sont invitées à se munir de pièces d'identité en cours de validité.

S'agissant des victimes dont les noms ne figurent pas sur la liste, elles sont invitées à « faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation ». Cette nouvelle opération fait suite à celle déjà organisée dans les régions des Plateaux et de la Kara. Depuis le début des indemnisations en 2018, plus de 10 milliards de F CFA ont été déboursés par l'État.

La rédaction

## Assemblée nationale

## Finalisation de la formation du groupe d'amitié Togo-Egypte

Le vendredi 25 octobre 2024, le président de l'Assemblée nationale Kodjo Adédzé a eu un entretien avec Ahmed Mohamed Eid Moustapha, nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Égypte au Togo.



Kodjo Adédzé (à droite)

Les échanges entre les deux personnalités ont porté essentiellement sur les questions de coopération bilatérale.

« Nous suivons les étapes de la diplomatie croissante entre les deux pays. Les bonnes relations de coopération entre les deux Assemblées n'ont pas cessé de se renforcer depuis l'indépendance du Togo. Je profite également de cette opportunité pour finaliser la formation du groupe d'amitié Togo-Egypte. La rencontre a abordé, entre autres, les relations de coopération bilatérales entre les deux pays sur le plan éducatif et de l'économie », a déclaré le diplomate Ahmed Mohamed Eid Moustapha.

L'ambassadeur Ahmed Mohamed Eid Moustapha est diplômé en économie et jouit depuis d'une riche expérience au plan international acquise dans les missions diplomatiques au Soudan, au Ghana, en Slovaquie, en Indonésie et en Bolivie. Il a présenté ses lettres de créances au président de la République le 3 octobre dernier.

Le Togo et l'Égypte entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération qui se sont diversifiées dans les domaines de l'agrobusiness, de la formation et de l'économie.

E. Dadzie

## Commonwealth

## Les félicitations du Togo à l'honorable Shirley Ayokor Botchwey

Le 27ème Sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM) a eu lieu en fin de semaine dernière à Apia aux Îles Samoa en Océanie sous le thème, « un avenir commun résilient : transformer notre richesse commune ». La cérémonie d'ouverture a été présidée par le roi Charles III d'Angleterre en présence de la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé représentant le président togolais Faure Gnassingbé.

et c'est également la première réunion sous la direction de Sa Majesté le Roi Charles III en tant que chef de la famille du Commonwealth. « Nous nous réunissons également à Samoa au moment où nous célébrons les 75 ans du Commonwealth moderne », a-t-elle affirmé. Pour sa première participation à ce rendez-vous de haut niveau

Il a réitéré sa confiance de longue date dans le Commonwealth en tant que plateforme offrant de véritables opportunités, en particulier pour les jeunes et les voix marginalisées. Dans un appel à l'action, Charles III a annoncé le lancement d'un nouveau programme de bourses du Commonwealth visant à améliorer



Victoire Tomégah-Dogbé (Première ligne, et Deuxième de la gauche vers la droite)

« Ce sommet symbolise l'unité face aux défis mondiaux. Nous avons réitéré notre engagement pour la paix, la protection de l'environnement, le développement du capital humain, la réduction de la fracture numérique et une communauté plus inclusive et résiliente », a écrit Victoire Tomégah-Dogbé sur page Facebook. L'esclavage et la menace du changement climatique étaient au cœur des discussions entre les dirigeants des 56 États membres.

La Première ministre des Samoa, l'honorable Fiamē Naomi Mata'afa s'est réjouie de la présence du roi Charles III et des autres dirigeants du Commonwealth. Pour elle, « il s'agit d'une première historique organisée par un petit État insulaire du continent bleu du Pacifique,

en tant que monarque, le roi Charles III a réitéré son engagement en faveur de la paix, de la démocratie, de l'égalité et de la prospérité des États membres. Sur le dossier de l'esclavage, le roi Charles III a souligné l'importance de reconnaître le passé du Commonwealth, en particulier ses inégalités.

« En écoutant les gens du Commonwealth, je comprends à quel point les aspects les plus douloureux de notre passé continuent de résonner. Il est donc essentiel que nous comprenions notre histoire pour nous guider et faire les bons choix à l'avenir », a dit le roi d'Angleterre. « Aucun d'entre nous ne peut changer le passé, mais nous pouvons nous engager de tout notre cœur à en tirer les leçons et à trouver des moyens créatifs de corriger les inégalités qui perdurent », a-t-il indiqué.

l'accès à l'éducation des étudiants des petits États insulaires. Cette initiative se concentrerait sur les compétences essentielles à un avenir résilient, notamment les soins infirmiers, l'enseignement, l'ingénierie et les technologies vertes.

À l'issue des travaux, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont choisi la ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale du Ghana, l'honorable Shirley Ayokor Botchwey comme nouvelle secrétaire générale de l'organisation. « Mes félicitations à l'honorable Shirley Ayokor Botchwey, notre chère sœur du Ghana, pour son élection au poste de secrétaire générale », a déclaré la cheffe du gouvernement togolais.

Edem Dadzie

Panel de haut niveau à Washington / Egalité genre

## Les initiatives de Faure Gnassingbé évoquées par Sandra Johnson

**Poumon de l'économie informelle, les femmes jouent un rôle essentiel dans le tissu social ouest-africain. Visionnaire et audacieux en matière de promotion du genre, le Togo grâce à la politique impulsée par le président de la République, Faure Gnassingbé, s'est très tôt engagé à concéder une place de choix aux femmes. L'expérience togolaise en la matière a été partagée lors d'un panel de haut niveau, ce jeudi 24 octobre à Washington, en marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).**



Faure Gnassingbé, président du Togo

C'est par la voix de la ministre, secrétaire général de la présidence de la République, gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, Dr Sandra Ablamba Johnson, que le Togo s'est exprimé lors de ce panel de haut niveau. Aux côtés du président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, du ministre en charge du développement et de l'équité genre du Royaume-Unis, ainsi que du ministre des Finances du Nigeria, Dr Sandra Ablamba Johnson a enrichi le débat par les initiatives prises au Togo en faveur des femmes. Sur le thème « les femmes transforment le monde », ce panel a permis de mettre en avant le rôle essentiel des femmes dans la transformation positive de la société. Il s'agissait donc de réfléchir sur la manière dont l'accès aux services financiers, aux capitaux et à l'Internet haut débit peut contribuer à offrir de

meilleures opportunités économiques aux femmes et accélérer les progrès. Les échanges ont contribué à souligner la nécessité de soutenir et d'autonomiser les femmes pour un avenir plus équitable et prospère.

Dr Sandra Ablamba Johnson a vivement approuvé l'opportunité de cette thématique qui conforte les choix politiques du Togo. Reconnue à l'échelle internationale pour ses avancées remarquables en matière de promotion du genre, le Togo justifie son intérêt pour les femmes en prenant à témoin le rôle stratégique joué par les Nana Benz dans un passé récent. Pour la ministre, l'exemple concret de ces dernières, illustre clairement cette volonté de valoriser le potentiel des femmes dans le développement socio-économique du pays.

Ce panel a donc été une occasion pour elle, de rendre hommage au président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son engagement inébranlable à promouvoir la contribution des femmes à la croissance économique. « Il est juste impossible aujourd'hui de concevoir le développement de notre continent sans la gent féminine, parce qu'elle est majoritaire. Au Togo, les femmes représentent près de 52% de la population. En tout cas, le plus convaincu que je connaisse très bien est mon président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, qui n'a de cesse de nous le rappeler. C'est pour cela qu'il a décidé de mettre en œuvre toutes les réformes stratégiques pouvant permettre d'atteindre ce résultat » a-t-elle précisé. Dans cette dynamique, la secrétaire général de la présidence de la République est revenue sur les grandes initiatives prises par le Togo pour faire du genre, un levier de développement. A ce titre, Dr Sandra Ablamba Johnson a cité les divers instruments juridiques et les programmes en faveur des femmes au Togo. En abordant le rôle crucial du Fonds national de la finance inclusive (FNFI), elle a précisé qu'en une décennie d'activités, ce Fonds dédié à la finance inclusive a alloué plus de 112,60 milliards FCFA, soit environ 185,9 millions USD à près de 2 millions de bénéficiaires, dont 80% sont des femmes. Un véritable soutien pour une population de 8 millions d'habitants, représentant ainsi 25% de la population totale. L'officiel est également revenu sur la

mesure d'attribution de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes, ainsi que d'autres actions décisives prises par le gouvernement en faveur du genre. Une kyrielle d'initiatives qui a permis au Togo, d'être classé 1er premier pays réformateur en Afrique, selon le Rapport « Women, Business and Law 2024 » (Femmes, Entrepreneuriat et Droit) du Groupe de la Banque mondiale, rendu public en mars dernier. Selon les statistiques de ce rapport, le Togo a réalisé un progrès exceptionnel avec un score global de 97,5 sur 100, le plus élevé parmi les économies d'Afrique. Le pays a atteint des scores parfaits (100 sur 100) dans presque tous les indicateurs mesurés notamment la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, l'entrepreneuriat, les actifs et la pension.

« Le gouvernement a très tôt compris que la meilleure solution pour éliminer les diverses formes de vulnérabilités est de renforcer l'autonomisation économique des femmes. Vous comprenez donc que le programme Women Business and Law de la Banque mondiale vient pour nous donc comme une belle opportunité pour renforcer davantage les initiatives en la matière », a-t-elle déclaré. Des personnalités influentes telles que le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, ont chaleureusement applaudi les progrès réalisés par le Togo en matière d'autonomisation économique et financière des femmes. Elles ont exprimé leur admiration pour les réformes audacieuses entreprises par le pays afin

d'atteindre ce noble objectif. « Perspective inspirante du Togo. Je suis impressionnée par l'intention du président togolais considéré comme champion de l'égalité des sexes au Togo. De très bons projets que l'on peut imiter et j'admire le rôle de Madame Sandra Johnson », a mentionné Anuli Aniébo. Cette rencontre a pris fin sur une note encourageante, visant à renforcer les différentes initiatives en faveur des femmes afin de stimuler davantage le développement socio-économique des États. Bon élève en matière de promotion du genre, le Togo veut ainsi tirer meilleur parti d'une population en majorité féminine. Multipliant les initiatives, le Togo reçoit l'appui de ses différents partenaires en vue d'atteindre cet objectif. C'est dans ce sens, qu'en vue de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, le gouvernement, la Banque mondiale et les Nana Benz ont exploré des pistes de partenariats lors d'une rencontre en septembre dernier à Lomé.

Meublée par diverses activités, le séjour américain de la délégation togolaise se situe dans le cadre des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les rencontres avec les deux institutions de Bretton woods ont permis de renforcer le partenariat existant. Ces Assemblées sont l'occasion parfaite pour le pays de discuter de la continuité et de l'assistance des partenaires techniques et financiers dans la progression de ses projets de développement.

Edy Alley

Télécoms

## Togocom inaugure un centre intelligent de gestion des services télécoms

**L'opérateur Togocom poursuit sa dynamique d'innovation. Filiale du groupe malgache Axian, la société de téléphonie mobile a inauguré, ce 22 octobre 2024 à Lomé, un centre ultra-moderne pour la gestion des services télécoms, connu sous le nom d'ISOC (Intelligent Services Operation Center). Située à Lomé, cette structure inédite a pour mission de surveiller de façon proactive et en temps réel les performances du réseau, permettant ainsi de détecter rapidement et efficacement les éventuelles anomalies.**

Ce centre intelligent de gestion des services télécoms (ISOC) va améliorer la qualité des services proposés en offrant aux utilisateurs une expérience télécom optimale et sans faille. Selon le directeur général d'Axian Telecom, Jaber Hassan, le nouveau centre de télécommunications sera le pivot de la gestion des services de télécommunications au Togo. Grâce à l'utilisation

de technologies de pointe, ce centre assurera une connectivité stable et performante pour l'ensemble de la population togolaise. « En investissant dans des infrastructures de pointe, nous renforçons notre position d'opérateur global sur le marché et contribuons à la transformation digitale de notre pays. Ce nouveau « Intelligent togocom services operations center » (ISOC), est un pas important vers la transformation digitale du

Togo », a déclaré le directeur général de Togocom, Pierre-Antoine Leganeur. Cette initiative est une réponse aux reproches formulés par l'Autorité de régulation

d'après la récente étude de satisfaction réalisée par le régulateur, bien que Togocom surpasse son rival Moov africa sur divers indicateurs, les deux sociétés ne parviennent pas encore

les services en se basant sur les données pour satisfaire les exigences de l'Arcep.

Cette infrastructure vient renforcer l'engagement de Togocom à offrir des services de qualité supérieure à ses clients et marque une étape décisive dans le développement des infrastructures numériques au Togo. Cette innovation est également un atout stratégique pour le développement économique et social du pays. Célébrant cette avancée significative pour le secteur des télécoms au Togo, Togocom met ainsi en place les fondations d'un avenir numérique prometteur.

Ed.A



Lancement d'ISOC, ce mardi 22 octobre à Lomé

des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo sur la qualité des prestations proposées par les opérateurs de téléphonie mobile. En effet,

à atteindre les normes de qualité requises. Le directeur général de la technologie et de l'information chez Togocom, Rai Basgeet, a mis en avant l'impératif de gérer

## Technologies émergentes

## La 10ème édition du Forum sur la gouvernance de l'Internet au Togo axée sur l'Intelligence artificielle

**Si l'Afrique a raté la révolution industrielle, elle ne doit pas rater la révolution numérique, encore moins celle de l'intelligence artificielle. C'est dans cette logique que le Chapitre togolais de l'Internet society a tenu la 10ème édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Togo. Les activités marquant cette célébration décennale se sont déroulées, ce jeudi 24 Octobre 2024 à Lomé.**

« Innovation de rupture & IA: Avancées, opportunités et enjeux pour le Togo », est le thème retenu pour cette édition. Pour Internet society, il s'agit de rassembler les différents acteurs, notamment Experts, utilisateurs, et décideurs pour mener des réflexions visant à tirer bénéfice de l'Intelligence artificielle (IA). « Cette 10ème édition, c'est l'édition anniversaire. Donc, nous avons eu d'abord une école qui a formé 60 leaders qui sont venus de plusieurs institutions, en l'occurrence du gouvernement, du secteur privé, des utilisateurs et du monde académique. On a mené des réflexions sur le chemin parcouru, c'est-à-dire l'histoire d'Internet au Togo. Nous avons évidemment discuté des technologies émergentes, notamment le machine learning et autres, pour voir comment est-ce qu'on peut contextualiser [cette technologie] par rapport à notre pays », a déclaré le

président d'Internet Society, Emmanuel Vitus.

A l'aune du numérique, les défis étant pluriels, il est crucial de mettre en place un solide cadre de protection des données en vue d'assurer la confidentialité des informations personnelles. « Concernant le Togo par exemple, il est important que nous puissions avoir un cadre de protection des données robustes assez robustes afin que nous puissions être protégés par la protection des données. Maintenant avec les avancées de la technologie et de l'intelligence artificielle, nous constatons tous que les limites entre l'humain et la machine sont en train d'être repoussées à une vitesse exponentielle. Donc, il est vraiment important d'agir sur des pesanteurs telles que la modération de contenu, la protection des données et également la sécurité en ligne », a précisé le vice-président d'Internet society, Folli Herbert

Amouzougan.

Pour le Professeur Ayewouadan, il est essentiel de mettre à profit l'intelligence artificielle pour le développement de l'Afrique.

« L'intelligence artificielle peut être un véritable catalyseur de croissance et d'innovation qui pourrait nous permettre de relever un certain nombre de défis spécifiques à notre environnement, à notre réalité et d'améliorer notre qualité de

d'optimisation des rendements agricoles se révèle dans la capacité d'une intelligence artificielle à prédire les conditions météo, à détecter les maladies qui pourraient frapper les cultures, à optimiser l'utilisation des engrais, bref à organiser l'agriculture en soi », a ajouté Akodah Ayewouadan.

Cette 10ème édition du forum sur la gouvernance de l'Internet

pour pouvoir façonner la gouvernance de l'Internet au Togo et même dans la sous-région. Il y a un rapport qui sera produit avec les différentes recommandations à l'endroit de qui de droit », a assuré le vice-président d'Internet society, M. Amouzougan.

Des conférences, des tables rondes et plusieurs autres activités ont marqué cette célébration décennale du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Togo. Cette rencontre est un événement annuel organisé conformément à l'Agenda de Tunis pour la Société de l'Information, adopté lors du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI) en 2005. Ce cadre de référence a introduit le concept de la Gouvernance de l'Internet en tant que processus multipartite, réunissant diverses parties prenantes telles que les gouvernements, la société civile, le secteur privé, la communauté technique et académique pour discuter de l'avenir de l'Internet.

**Edy Alley**



10ème édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Togo, ce jeudi 24 octobre à Lomé

vie », a-t-il déclaré. Véritable potentiel pour les Etats africains, l'IA embrasse plusieurs secteurs. « D'abord en matière de développement économique, l'Intelligence artificielle peut être utile dans l'agriculture, la santé, l'éducation, l'énergie... Dans l'agriculture les perspectives

au Togo vise principalement à contribuer à la sécurité numérique, à l'inclusion numérique et également à la protection des données. Selon Folli Herbert Amouzougan, des recommandations seront formulées à la fin du forum. « Des recommandations politiques concrètes seront formulées

### 1ère revue au titre de la Facilité élargie de crédit

## Le FMI annonce un prochain décaissement de 58,7 millions \$ en faveur du Togo

**Approuvé en mars 2024 par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), la Facilité élargie de crédit (FEC) permettra au Togo d'encaisser au total, une somme de 400 millions de dollars. Suite à un premier décaissement, le Togo attend un prochain d'environ 58,7 millions de dollars. Cette annonce a été faite à la suite de la 1ère revue de la mise en œuvre du programme économique effectué du 7 au 18 octobre à Lomé par le FMI. Ce dernier a rendu public un communiqué de presse, ce 24 octobre.**

Sur la base des politiques et réformes économiques nécessaires à la conclusion de la 1ère revue du programme de 42 mois appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), le FMI a fait une série de déclarations suite à son séjour au Togo. Lors de cette mission dirigée par Hans Weisfeld, des discussions fructueuses ont eu lieu avec les autorités togolaises, qui ont été chaleureusement félicitées pour les avancées significatives réalisées dans la mise en œuvre de réformes et de politiques économiques judicieuses. Un accord complet a été atteint sur l'ensemble des politiques, incluant les principaux éléments du cadre budgétaire pour 2025 et les mesures de réforme à venir, en ligne avec les objectifs du programme en cours. « La croissance économique réelle a atteint un taux de 5,6 % en 2023 et devrait s'élever à 5,3 % en

2024-25, puis environ 5,5 % par an par la suite selon les projections des services du FMI, à moins de chocs négatifs majeurs. L'inflation a continué à ralentir, à 3,6 % en septembre 2024 (moyenne annuelle) », a indiqué le communiqué.

Selon le FMI, le programme de politique économique des autorités est en bonne voie au regard des objectifs quantitatifs et de 2 repères structurels sur 3 qui sont atteints à fin juin. On relève également que les perspectives de mise en œuvre sont bonnes concernant le repère structurel qui n'avait pas été atteint avant la fin de l'année. « Entre autres choses, les recettes fiscales augmentent grâce à des mesures de politique fiscale et à des mesures visant à améliorer l'administration des recettes, tandis que le déficit budgétaire

diminue grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Les autorités ont également atteint l'objectif de fin juin en matière de dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les autorités ont achevé avec

Les services du FMI sont revenus sur l'importance de maintenir une discipline budgétaire rigoureuse pour garantir la durabilité de la dette publique, de poursuivre les réformes pour promouvoir l'inclusion économique,

des carburants. Les autorités togolaises ont été en mesure d'atténuer l'impact de ces chocs sur l'économie et la population togolaises. Cela s'est cependant accompagné d'une augmentation des déficits budgétaires et de la dette. Le programme des autorités appuyé par le FMI vise à rendre la croissance plus inclusive tout en renforçant la viabilité de la dette, et à mener des réformes structurelles pour soutenir la croissance et limiter les risques budgétaires et financiers pour le secteur financier. »

Les autorités togolaises ont réaffirmé leur détermination à continuer de mettre en œuvre des politiques saines, notamment en initiant davantage de réformes en matière de gouvernance. La mission s'est réjouie de continuer cet échange constructif avec les autorités togolaises lors de la prochaine période. Ceci, dans le cadre de la 2ème évaluation de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit du FMI prévue pour le premier semestre de 2025.

**E. Alley**



Présentation des conclusions de la mission d'évaluation du FMI, ce vendredi 18 octobre à Lomé

succès la préparation d'une analyse miroir comparant les données douanières et les données commerciales, ce qui contribuera à accroître les recettes à l'avenir. Elles ont également progressé dans la mise en place d'un système d'identification biométrique pour tous les citoyens et d'un Registre social et des personnes et des ménages. Ces outils permettront de mieux cibler les moyens d'aider les plus vulnérables et donc plus efficaces et moins onéreux », a ajouté le communiqué.

améliorer l'environnement des affaires et réduire les risques. Parmi les mesures prises, les autorités ont consenti à des réformes majeures en matière de gouvernance, en particulier dans le domaine des marchés publics.

« Le FMI a approuvé l'accord au titre de la FEC en mars 2024 pour aider les autorités à faire face aux conséquences des chocs observés depuis 2020, notamment la pandémie de COVID-19 et la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et

## Agriculture togolaise

# La portée d'une production diversifiée

«

**La culture du sol au Togo fait germer plusieurs richesses au service du développement économique au pays à travers l'agriculture.**

»

Selon la Direction des statistiques agricoles, de l'information et de la documentation (DSID), la production du fonio pour la campagne

capacités sur les procédés de transformation ; contribuer à la construction des infrastructures de traitement post-récolte.



Le fonio

agricole 2022-2023 est estimée à 4 471 tonnes pour une superficie de 5 200 hectares. Pour stimuler la production, le ministère de l'Agriculture a élaboré un Plan d'action d'investissement pour la filière fonio (2024-2028). Décliné en 05 axes, il nécessitera un financement de 05 milliards de francs CFA.

### Fonio et axes stratégiques : produire 10 000 tonnes d'ici à 2028

Les actions à mener concernent la mise en place d'un programme de production de semences améliorées de fonio ; le renforcement des capacités des producteurs semenciers ; le renforcement des capacités des techniciens sur la production de fonio. L'axe 2 est le « soutien à la transformation ». Il va soutenir l'acquisition de matériels modernes de transformation dans les unités existantes ; contribuer au renforcement des

Les actions à ce niveau sont le renforcement des liens d'affaires ; la formation des acteurs en marketing ; la promotion de l'image du fonio, etc. Puis il y a l'axe 4 intitulé « appui à l'organisation et à la gouvernance de la filière » qui permettra d'appuyer la structuration des acteurs non organisés ; d'appuyer l'élaboration des manuels de procédures ; de former les acteurs sur le leadership, la bonne gouvernance, les techniques de négociation commerciale...

Il s'agira de faciliter le suivi des activités à la base à travers des visites d'échanges périodiques entre les membres désignés ; d'appuyer la direction chargée de suivi-évaluation des activités agricoles. De toute évidence, la mise en œuvre de ce plan créera des opportunités économiques, et le tout sera couronné par une amélioration de la sécurité alimentaire du Togo.

### Révolutionner la filière tubercule

L'agriculture est vectrice de développement. Elle en est pour beaucoup dans la réduction du taux d'inflation au Togo qui est passé à 5,8% à fin mai 2023, contre 8% un an plus tôt. La hausse de la production et les bons résultats de la campagne ont favorisé cette nouvelle avancée

de francs CFA est mis en marche. Il inclut le manioc, l'igname, le taro et la patate douce, sur les 05 prochaines années, comme garanti dans le Plan d'action d'investissement de la filière plantes à racines et tubercules (PRT) 2024-2028, développé par le ministère de l'Agriculture. L'idée est de faire augmenter la production nationale des plantes à racines et tubercules de 15% sur la période et aussi d'arriver à un niveau de transformation de 10% d'ici à 2028.

La production de tubercules a progressé de près de 11% au cours des 05 dernières années. Elle a atteint 2,23 millions de tonnes en 2022-2023 et était à 2 193 462 tonnes en 2021. En 2017, ce n'était que 1 950 000 tonnes. Le manioc est la première plante à racines et tubercules cultivée au Togo. Sa production était de 1 027 476 tonnes en 2017. Elle est passée à 1 204 249 tonnes en 2021 et 1,22 million de tonnes en 2022. Celle de l'igname est passée de 832 000 tonnes en 2017 à 960 431 tonnes, ce qui correspond

la qualité des produits. Il pèse 755 millions de francs CFA. L'axe numéro 2 est destiné à la valorisation ainsi qu'à la commercialisation des produits de la filière et vaudra un investissement de 726 millions de francs. Puis enfin l'axe 3 s'occupe du renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière avec un financement de 865,2 millions de francs nécessaire.

### Réforme de la politique foncière agricole du Togo

Le Togo a engagé une série de réformes audacieuses, surtout au cours de la décennie actuelle, pour mettre à l'aise les habitants sans exception. Devenir une nation prospère, paisible et où la richesse est créée et distribuée de façon convenable, tel est le leitmotiv des dirigeants qui mettent le cœur à l'ouvrage. Au début de l'année 2022, il a été validé des réformes dont la mise en œuvre se déroule conformément aux objectifs annuels établis pour la période 2022-2024.



Période des moissons

pour les pouvoirs publics de trouver encore et toujours des moyens pour mieux faire.

Pour développer la filière, un plan quinquennal d'une valeur de 2,34 milliards

à une progression de 15% en 05 ans, puis à 984 000 tonnes en 2022.

Le plan évoqué comporte 03 axes, le premier concerne l'amélioration de la productivité et de

Le suivi du ministère de l'Économie et des Finances permet de constater l'effectivité des réalisations. Sur 312 activités de réformes opérationnelles programmées pour

l'année 2022, 140 ont été réalisées à fin décembre 2022, 158 autres étaient en cours de réalisation et 17 n'avaient pas encore débuté. Un point a été

Les rendements des exploitants sont supérieurs à ceux qui sont hors Zaap avec une différence moyenne de 36%.

aux entrepreneurs L'environnement togolais est débarrassé de toutes les contraintes majeures qui pourraient

Jeunes, hommes et femmes se mobilisent de façon accrue pour matérialiser leurs idées d'auto emploi.

les réformes opérées ces dernières années, l'entrepreneuriat des jeunes et femmes a pris du l'ampleur. Depuis 2019 près de 50 000 nouvelles entreprises ont ainsi été créées, avec chaque année la barre des 10 000 nouvelles sociétés qui est franchie.

Elles sont au nombre de 8 283 à être créées au premier semestre de 2023, ce qui représente une progression de 15% en glissement annuel. L'année passée au cours des 06 premiers mois, ce sont 7 195 entreprises qui ont été installées. Les précisions faites par le CFE indiquent que dans le détail, 5989 sociétés sur ces 8 283 sont portées par des hommes, contre 2 294 par les femmes (27%). En 2022 à la même date, le total d'entreprises créées par les femmes était de 2 907. Sur les 8 283 entités du semestre, 6 871 sont pour les Togolais contre 6 092 l'année dernière, soit une progression de 12%.

Les plus déterminantes sont la réduction des frais de création d'entreprise de 262 000 francs CFA en 2012 à 30 000 francs de nos jours ; la suppression des frais de publication d'annonces légales ; la digitalisation du processus de création d'entreprise sur le site du CFE. Sont aussi concernées la dématérialisation des procédures d'enregistrement, la suppression des droits d'enregistrement et des timbres ; l'attribution sur demande présidentielle de 25% des marchés publics aux jeunes entrepreneurs pour libérer leur potentiel et renforcer leur pouvoir d'achat de sorte qu'ils puissent éviter l'inactivité et tomber dans la facilité...



Des tubercules

fait sur 06 réformes prioritaires de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 dont l'une est la réforme de la politique foncière agricole. C'est une réforme destinée à faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois. Il est attendu la réalisation de la cartographie de 500 000 ha sur la période 2020-2025 et la consolidation de 40 000 ha de terres agricoles sur la même période, à travers 400 Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) à raison de 100 ha par Zaap.

En un an les travailleurs sur les Zaap ont vu leurs bénéfices majorés de 65% en moyenne dans les filières comme le soja, maïs, riz, sorgho et l'activité agricole a généré un revenu moyen toutes spéculations confondues de 397 250 francs contre 291 600 francs CFA hors des Zaap.

empêcher les porteurs de projets de se mettre facilement à l'œuvre. Par conséquent, les initiatives entrepreneuriales sont en plein essor mois après mois et une année suivant l'autre. Il n'y a plus aucun jour où le Centre de formalités des entreprises (CFE) ne reçoit pas de demande de création d'entités.

Si les choses se déroulent comme actuellement, le pays peut battre son propre record en matière de création d'entreprises au cours d'une année. Le chiffre élevé est celui de 2022 où 13 835 nouvelles sociétés avaient été enregistrées au CFE. Avec

**Attipoe Edem Kodjo**

À fin décembre 2022, ce sont 13 920 ha de terres qui ont été consolidées, soit 7 600 ha en 2021 et 6 320 en 2022 pour une cible annuelle de 8 000 ha. En ce qui concerne la cartographie des terres dont des travaux ont démarré en 2022, 59 000 ha de terres ont été cartographiées pour une cible annuelle de 50 000 ha, soit un taux de réalisation de 118%. Ce qui est l'avantage du secteur agricole qui emploie aujourd'hui environ 60% de la population active.

C'est l'une des retombées de la mise en place des Zaap. On indique que sur la période 2021-2022, 130 Zaap ont été réalisées et mises en exploitation pour une superficie de 12 608 ha sur le territoire.



Des femmes dans le secteur agricole

## PURS

## 14 871 citoyens des Savanes bénéficient des jugements supplétifs transcrits

**Première pièce d'identité, l'acte de naissance est un document qui permet aux citoyens d'avoir accès aux services sociaux de bases et opportunités offertes par l'Etat et les institutions financières. La Coordination générale du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des Communautés (PURS) a permis à 14 871 bénéficiaires de la région des Savanes d'obtenir des jugements supplétifs transcrits dans les registres d'état civil. La cérémonie officielle de remise de ces actes s'est déroulée, ce jeudi 24 octobre à Dapaong dans la région des Savanes.**

Cette opération de justice sociale vise à favoriser l'accès aux services sociaux de base et à des opportunités socio-économiques dans les Savanes. Elle participe à juguler tout ferment favorable à la crise sécuritaire au Sahel touchant les Savanes. Ainsi, 14 871 jugements supplétifs ont été délivrés aux élèves du primaire, apprentis et femmes de groupements agricoles lors des audiences foraines organisées dans les 07 préfectures de la région des Savanes de juin à septembre 2024.

Concrètement, pour cette cérémonie officielle, un échantillon de 60 apprentis et femmes agricoles sont identifiés et mobilisés. 15 bénéficiaires pour le compte des communes de Tône 2, 3 et 4 sont également identifiés et mobilisés, ainsi que 40 élèves bénéficiaires issus de la commune de Tône 1 sont identifiés et mobilisés. Cette initiative permet ainsi à ces derniers de se faire délivrer des jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance.

Maires, préfets, bénéficiaires, ont pris part à l'apothéose de cette célébration. Les représentants des partenaires techniques et financiers notamment du PNUD et de l'USAID se sont réjouis de cette opération de transcription des jugements supplétifs. Axé sur l'amélioration des services sociaux de



le PURS contribue à garantir un développement harmonieux et inclusif tout en renforçant la sécurité dans le pays. Traduisant ainsi le souci de l'exécutif du bien-être social, ce Programme a reçu pleinement l'adhésion des partenaires financiers du Togo grâce aux changements qu'il induit dans les communautés. Prochain défi, accompagner les populations vulnérables pour l'obtention du certificat de nationalité et d'identité afin de garantir l'accès aux services financiers.

**La rédaction**

base, le PURS conduit plusieurs initiatives socio-économiques. De l'accès des populations à l'eau potable, à l'électricité, en passant par la construction des écoles et des sanitaires, ainsi que des soutiens aux activités génératrices de revenus telles que l'agriculture, l'artisanat, le PURS est un catalyseur de la cohésion sociale.

Initié par le gouvernement en vue de contrer la montée de l'extrémisme violent et renforcer la sécurité dans la région des Savanes,



## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Lomé, au Palais de Justice de Lomé, salle ordinaire desdites audiences, **le mardi douze (12) novembre 2024 à 11 heures.**

Qu'en vertu :

- de la grosse dûment en forme exécutoire de la convention en compte courant d'ouverture entre ORABANK TOGO SA (ex BTB) et AMERICAN UNIVERSITY OF AFRICA en date du 29 décembre 2016 établie par Maître L. Tom-ena AMAH POYODE, Notaire à Lomé ;
- du commandement aux fins de saisie immobilière en date 24 mai 2024 et 17 juin 2024 ;
- du jugement n°1512/2024 du 14 octobre 2024 rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lomé

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

**ORABANK TOGO, Société Anonyme avec conseil d'administration de droit OHADA**, au capital social de vingt milliards trente-huit millions deux cent vingt mille (20.038.220.000) F CFA, ayant son siège à Lomé, Place de l'Indépendance, Avenue des Nimes et Nicolas Grunitzky, BP 65 Lomé-Togo, NIF : 1000174807, immatriculée au RCCM sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949 et agréée en qualité de banque sous le numéro TG116K, prise en la personne de son Directeur Général, dûment habilité à cet effet, demeurant et domicilié à Lomé ;

Ayant pour conseil **Maître Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du TOGO, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier Adidogomé Madiba, immeuble ELIZA HOME, 07 BP 7722 Lomé-Togo, Tél: (+228) 97 23 45 45/ 90 13 64 66, email: [darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com](mailto:darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com) ;

### CONTRE :

1. **AMERICAN UNIVERSITY OF AFRICA SA**, société Anonyme au capital social de 10 000 000 F CFA dont le siège social est situé à Lomé, lot 14 Cité OUA, BP 519 Lomé-Togo ; Tél : 90 04 74 66/ 93 54 62 75/ 99 19 89 89, titulaire du compte n°655 109 001 01 dans les livres de la banque et ayant pour activité l'éducation scolaire, représentée par son Directeur Général Monsieur EDGWEBLIME Koodgoh dûment habilité à cet effet ;

2. **Les héritiers de feu AMEGANVI Kangni Michel à savoir :**

- ✓ Monsieur AMEGANVI Kangni Amakué, demeurant et domicilié à Lomé quartier Bè ;

1

- ✓ Monsieur AMEGANVI Ekué, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè Pa De Souza ;

- ✓ Monsieur AMEGANVI Kangni Innocent, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé ;

- ✓ Monsieur AMEGANVI Kangni Anoumou, demeurant et domicilié à Lomé ;

- ✓ Monsieur AMEGANVI Kangni Anani, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè ;

- ✓ Monsieur AMEGANVI Kangni Ekué demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè Château ;

- ✓ Madame AMEGANVI Kangni Kayissan demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè château ;

Il sera procédé **le mardi douze (12) novembre 2024 à 11 heures** en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Lomé, salle ordinaire desdites audiences seant au Palais de Justice à Lomé, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

### DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti sis à Lomé quartier Bè Cocoteraie Pa de Souza, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance superficielle de six ares vingt-cinq centiares (06a 25 ca) objet du titre foncier n°10 706 RT Vol LIV, F°164, inséré au livre foncier de la République Togolaise, limitée au Nord et à l'Est par le surplus du TF n°52 de Lomé, au sud par une rue non dénommée et à l'ouest par le TF 5760 RT ;

Tel au surplus que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comportant avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception, ni réserves.

### MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, dressé par **Maître Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du TOGO et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé, les enchères seront reçues sur la mise à prix de **CINQUANTE CINQ MILLIONS (55.000.000) F CFA.**

Toute personne désireuse de porter des enchères est tenue de consigner au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé, la somme de **DIX MILLIONS (10.000.000) F CFA**, vingt (05) jours au moins avant la date d'adjudication.

2

Fait et rédigé à Lomé, le 14 octobre 2024  
L'avocat de la partie poursuivante

**Maître Darius Kokou ATSOO**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1. **Maître Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du TOGO, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier Adidogomé Madiba, immeuble ELIZA HOME, 07 BP 7722 Lomé-Togo, Téléphone : (+228) 97 23 45 45/ 90 13 64 66, email : [darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com](mailto:darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com) ; [kokou.atsoo@barreaudutogo.tg](mailto:kokou.atsoo@barreaudutogo.tg) rédacteur du cahier des charges ;
2. **Maître EKLOU Rémy Yawo**, Huissier de Justice, près la Cour d'appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, dont l'étude est sise à Lomé, Tokoin Séminaire 106, Angle Rues Wode et Graminées, 08 BP 81 452 Lomé-TOGO Téléphone : 22 26 97 59 ; dépositaire d'une copie du cahier des charges ;
3. **Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé**, où copie du cahier des charges a été déposée.

3

## Éliminatoires CHAN 2024

## Envol des Éperviers locaux, le Bénin tend toujours le piège

**Le premier tour des éliminatoires du CHAN 2024 s'est ouvert pour le Togo, le 25 octobre dernier. Les Éperviers locaux ont pris le dessus sur le Bénin (2-0), dans la manche aller du premier tour des éliminatoires du CHAN 2024. Une avance qui ne fait pas capituler pour autant, les Guépards locaux.**

Avec un jeu long d'entrée, le Bénin s'offre la première occasion de la rencontre avec son attaquant Bio Chabi. Le buteur de Coton Sport profite de la mésentente mais butte sur le portier de l'ASKO, Mahadiou Sama. Sur la première incursion togolaise dans la surface béninoise, le Togo ouvre le score à la 11e minute. Le milieu de l'ASKO, Denis Abalo, nettoie d'une frappe, la lucarne droite du portier Codjo Tchinsonvi, sur une offrande de son équipier Marouf Ouro-Tagba. Douze minutes après, la mauvaise maîtrise technique de la défense togolaise profite à Bio Chabi qui trouve malheureusement le petit filet extérieur (23'). La deuxième période de la rencontre a été riche en impact

physique et pauvres occasions franches de buts. A dix minutes de la fin, les Guépards locaux du Bénin ont ouvert la chasse aux buts. Les Éperviers locaux ont donc subi plusieurs assauts dont deux occasions franches et trois corners de rang, sans pour autant craquer. La ténacité défensive togolaise a été récompensée. Entré en jeu à dix minutes de la fin, l'attaquant de l'AS OTR, Bruno Avotor, inscrit le but libérateur du Togo. En véritable renard de surface, le meilleur buteur en titre du championnat togolais délivre le peuple togolais et les siens (90'+4).

Cette victoire marque les débuts réussis du sélectionneur togolais, Kader Coubadja Touré. « Je dis merci en gros à tout

le Togo. Certes, on a gagné aujourd'hui [mais] le mérite revient à tous les jeunes qui ont joué, qui ont donné leur temps, leur personne, qui ont su faire des choses qui sont



Action de match Togo vs Bénin

mises en place collectivement et individuellement pour arriver à cet objectif », a déclaré Kader Coubadja, en conférence de presse d'après match. Le sélectionneur des Guépards locaux, Moussa Latoundji, au

sortir de la défaite a encensé les Éperviers locaux, tout en restant optimiste. « C'est vraiment douloureux puisque quand on est venu ici [au Togo, NDLR], c'est pour gagner. Mais

», a analysé le sélectionneur du Bénin, en conférence de presse d'après match.

Moussa Latoundji a pu déceler les erreurs de ses protégés et reste optimiste pour la rencontre retour le week-end prochain. « Je pense que c'est la précipitation et la jeunesse qui nous a pénalisés. On a besoin de quelqu'un qui est calme, qui va donner de bonnes balles pour marquer les buts. Mais la manière dont nous avons joué en deuxième partie, si nous commençons comme ça dans une semaine, je pense qu'on peut remonter les buts », a déclaré Moussa Latoundji.

La rencontre retour aura lieu en Côte d'Ivoire, le samedi 2 novembre prochain. Le Bénin y accueille le Togo, faute de stade non homologué au Bénin par la Confédération africaine de football (CAF).

**Attipoe Edem Kodjo**

## Arbitrage

## Salima Mukansanga, le repos d'un illustre sifflet féminin

**Salima Mukansanga, l'arbitre rwandaise qui a brisé de nombreuses barrières dans le monde du football, a annoncé sa retraite à l'âge de 36 ans. Première femme africaine à arbitrer des matchs masculins en Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies et à officier lors de la Coupe du monde masculine, elle quitte les terrains après une carrière exceptionnelle qui a ouvert la voie à d'autres femmes dans l'arbitrage.**

Originaire du Rwanda, Mukansanga s'est imposée comme une figure incontournable dans l'arbitrage international. En 2022, elle fait sensation en devenant la première femme à officier lors d'un match de la Coupe d'Afrique des Nations masculine. Le 18 janvier 2022, elle arbitre la rencontre du groupe B entre la Guinée et le Zimbabwe, un moment historique pour le football africain. Sa gestion impeccable du match a été largement saluée, confirmant son statut de pionnière dans un domaine jusque-là dominé par les hommes.

« J'ai toujours cru que si vous travaillez dur et que vous êtes déterminée, rien ne peut vous arrêter. Ce moment à la CAN était une victoire non seulement pour moi, mais pour toutes les femmes africaines », avait-elle déclaré après le match.

Un autre moment marquant de sa carrière a été lorsqu'elle a arbitré la finale de la CAN féminine 2022 au Maroc. Cette finale opposait le Maroc, pays hôte, à l'Afrique du Sud dans une ambiance survoltée. Mukansanga a dirigé cette rencontre intense avec maîtrise, permettant aux Sud-Africaines de s'imposer 2-1 pour remporter leur premier titre continental. Son arbitrage lors de ce match crucial a été salué pour sa rigueur et son calme, malgré l'énorme pression. « Officier lors d'une finale de la CAN féminine est l'un des plus

grands moments de ma carrière. Chaque décision compte, et je voulais montrer que nous, les femmes, sommes capables de gérer ces grandes occasions », a-t-elle confié à l'issue de la rencontre.

Mukansanga a également marqué de son empreinte les compétitions internationales. Elle a participé à la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019 en France, où elle a arbitré plusieurs matchs importants. Ce tournoi a confirmé son statut d'arbitre de premier plan sur la scène mondiale, et lui a permis de participer à d'autres événements prestigieux.

En 2022, elle franchit une nouvelle étape dans sa carrière en étant sélectionnée pour la Coupe du Monde masculine au Qatar. Mukansanga devient l'une des premières femmes à faire partie du corps arbitral lors de cette compétition historique. Bien qu'elle n'ait pas été arbitre central, elle a officié en tant que quatrième arbitre lors de plusieurs rencontres, notamment le match entre la France et l'Australie. Sa présence dans ce tournoi a été un symbole fort de la progression des femmes dans l'arbitrage masculin. Née à Rusizi, au Rwanda, Salima Mukansanga a commencé son parcours en arbitrant des matchs locaux avant de gravir les échelons jusqu'à devenir une arbitre de la FIFA. Le chemin n'a pas été facile, mais son travail acharné et sa détermination lui ont permis

de surmonter les obstacles. « Être une femme dans l'arbitrage n'est pas toujours facile, mais chaque match que j'ai arbitré m'a renforcée », expliquait-elle lors d'une interview en 2021.

Son engagement inébranlable et son professionnalisme l'ont menée au sommet de l'arbitrage mondial, devenant un modèle pour des milliers de jeunes filles en Afrique et ailleurs.

Avec l'annonce de sa retraite, Salima Mukansanga laisse un héritage durable. Sa carrière a non seulement changé la perception de l'arbitrage féminin, mais elle a aussi montré que les femmes pouvaient diriger les plus grandes compétitions de football au monde. Son influence se fera sentir pendant des années à travers les générations de femmes arbitres qu'elle a inspirées.

Bien que Mukansanga quitte les terrains, elle a affirmé qu'elle continuerait à jouer un rôle dans le développement de l'arbitrage féminin. « Mon travail ne s'arrête pas là. Je veux continuer à aider les jeunes arbitres, en particulier les femmes, à atteindre leur plein potentiel », a-t-elle déclaré.

La retraite de Salima Mukansanga marque la fin d'une époque, mais elle laisse derrière elle une empreinte indélébile, ayant contribué à faire progresser l'arbitrage féminin vers de nouveaux sommets.

Source : [cafonline.com](http://cafonline.com) (CAF)

## Tournoi Ufoa B

## Éperviers juniors, rêves brisés

**Les Éperviers U20 sont éliminés du tournoi de l'Ufoa B, des moins de 20 ans (U20). Accroché (1-1) le 23 octobre dernier par le Ghana, le Togo perd son ticket pour la CAN U20.**



Le onze des Éperviers

À domicile au stade municipal de Lomé, le Togo, pays hôte du tournoi de l'Ufoa zone ouest B, n'a pas su relever le défi de la troisième journée du groupe A. Le Togo a concédé un but matinal à la 2e minute de jeu. L'attaquant ghanéen de Thoughts FC, Jerry Afriyie cueille à froid la défense togolaise et donne l'avantage aux Black Starlets.

A l'heure de jeu, sur un coup franc des 25 mètres, le latéral togolais de JS Vikam, Issinou Labode, s'offre la première occasion du Togo sur une frappe difficilement repoussée par le portier Benjamin Twum. Les Éperviers juniors

reviennent au score, trois minutes après la reprise de la deuxième période. Entré en jeu, Ouzeroudine Kperedja d'Eurafrica FC égalise sur une frappe des 18 mètres (48').

Le point du nul ne suffira pas pour le Togo à cause de la victoire du Niger sur le Bénin (1-0), dans le second match du groupe A. Le Togo (pour la quatrième fois) et le Bénin sont éliminés au grand dam du Ghana et du Niger, qualifiés pour les demi-finales du tournoi Ufoa B U20.

C'est une nouvelle désillusion pour le sélectionneur King Ametokodo.

**Attipoe Edem Kodjo**



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N°030/2024/OTR/CG/CCI/DOFG/Bureau TVM/TPU-TR

### PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (**TPU**) des Transporteurs Routiers communément appelée « **trimestre** » que la perception de ladite taxe au titre du troisième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de **l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales**.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du **1<sup>er</sup> novembre 2024** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2024

**Le Commissaire Général p. i.**

*Philippe Kokou B. TCHODIE*

#Ose  
Passer  
À l'Action!

Fais  
tes transferts  
et dépôts

à **OF!**

G-COM

Tape **\*155#**

Télécharge l'appli  
Moov Money Flooz



BANQUE  
ATLANTIQUE



Ecobank  
The Pan African Bank

NSIA  
BANQUE

Orabank

Moov Money  
Flooz